Formation initiale des Chefs d' établissement

Formation initiale des Chefs d' établissement

Un parcours progressif et accompagné

De la détermination à la prise de fonction, les différentes étapes de la formation initiale du chef d' établissement constituent un parcours progressif en 3 étapes, pas obligatoirement réalisées de façon consécutive.

- **Détermination** page 15

Une année pour permettre aux personnes de se déterminer, de manière éclairée et lucide en ayant pris la mesure de la complexité d'un métier inscrit dans une mission d'Eglise, en vue d'assumer la responsabilité de chef d'établissement au sein de l'Enseignement catholique.

- **Formation préalable** page 21

Une année pour permettre aux personnes de se préparer à exercer la responsabilité de chef d'établissement :
- *en s'appropriant les enjeux essentiels de la mission et du métier*
- *en acquérant des connaissances*
- *en développant les compétences et postures incontournables pour entrer en mission.*

- **Formation post-nomination** page 26

Un parcours de 20 jours de formation réparties en modules de 2, 3 ou 4 jours pour accompagner la pratique professionnelle du chef d'établissement nouvellement nommé, l'aider à adapter et réguler son mode de pilotage, lui permettre de développer sa capacité réflexive et de construire une vision stratégique et prospective.

- **Formation des chefs d'établissement nommés sans formation préalable** page 31

Un parcours de formation de 30 jours de formation réparties en modules de 2, 3 ou 4 jours pour accompagner la pratique professionnelle du chef d'établissement nouvellement nommé, l'aider à adapter et réguler son mode de pilotage, lui permettre de développer sa capacité réflexive et de construire une vision stratégique et prospective.

Depuis 2014

La formation initiale des chefs d'établissement est certifiante et prépare à la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation », certification professionnelle de niveau 7 inscrite au RNCP, arrêté du 27 décembre 2018, publié au JO du 4 janvier 2019.
La certification est inscrite au statut du chef d'établissement et constitue la modalité de formation des dirigeants de l'Enseignement catholique.

Présentation de la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

« La certification s'adresse à des personnes se destinant à des fonctions de management général, ou management stratégique, dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. Ce sont des responsables d'entités ayant développé une expertise dans les domaines de la gouvernance et du management appliqués à des situations d'éducation, enseignement et/ou de formation.
Le dirigeant d'organisation éducative scolaire et/ou de formation est garant des orientations de son organisation et du sens des activités qu'il pilote. »

« Les postes ciblés sont des postes de cadres dirigeants dont les responsabilités nécessitent une large part d'autonomie et d'initiative afin de :

- *savoir piloter le projet d'une organisation au sein de son environnement et dans un contexte de changement ;*
- *savoir manager une équipe pour la mobiliser sur les projets.*

Garant d'un projet et d'une équipe, le directeur est un expert en analyse stratégique et en conduite du changement, il fait preuve de capacités d'innovation et sait prendre les risques nécessaires à la conduite des projets. Ces aptitudes nécessitent le développement d'une analyse réflexive et la capacité à développer une attitude de recherche. »

Extrait du dossier enregistré au RNCP

Visées de la certification

Diriger une organisation à visée éducative, c'est poursuivre un projet de société et piloter les transformations permanentes des systèmes éducatifs scolaires et de formation : adaptation à la demande sociale et culturelle, à l'évolution des publics, aux contraintes économiques.
Un tel enjeu nécessite d'accepter de prendre des risques pour s'engager et engager une équipe dans l'innovation et le changement.

Dans un tel contexte, la certification vise à évaluer les compétences du dirigeant à :

- *agir dans la complexité en développant une capacité d'analyse réflexive indispensable à la mise en œuvre d'un management stratégique référé à une éthique ;*
- *identifier les leviers possibles du changement, internes et externes, et s'appuyer sur la responsabilisation des acteurs pour donner sens et confiance à l'action collective exercée ;*
- *mettre en œuvre des dispositifs stratégiques et de communication qui construisent les relations humaines et légitiment les processus de décision.*

Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation

Le référentiel d'activités, de compétences et de certification est construit en référence aux 5 blocs de compétences présentés ci-dessous. Le référentiel présente le descriptif détaillé des compétences et des modalités d'évaluation et de certification, le tableau ci-dessous en présente la synthèse.

Intitulé	Compétences génériques attestées	Modalités d'évaluation
Bloc 1 **Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens**	Développer une vision stratégique globale, claire et opérationnelle des objectifs, du rôle de l'organisation et de son plan de développement Conduire la mise en œuvre du projet de l'organisation Exercer la gouvernance générale de l'organisation ➢ Se situer, situer sa mission et ses fonctions dans un cadre éthique en se référant au sens à donner aux activités	Rédaction du projet de pilotage de la structure dans laquelle la personne exerce. L'écrit rendra compte du mode de pilotage mis en œuvre et des visées prospectives. Un écrit, de 50 à 60 pages*, hors annexes, visant à montrer le sens du pilotage global mis en œuvre : raisons des choix opérés et analyse des effets obtenus. Une présentation orale du projet devant un jury présidé par un membre de la commission de certification et composé pour moitié de professionnels du secteur d'activité.
Bloc 2 **Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation**	➢ Piloter les projets éducatifs et pédagogiques de l'organisation en valorisant les savoir-faire et en posant les exigences nécessaires. ➢ Animer la communauté éducative en développant les conditions d'une collaboration efficace. ➢ Accueillir, gérer et accompagner la diversité et la singularité de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative en étant à l'écoute des situations particulières.	Réalisation d'un dossier de 10 à 15 pages* présentant un projet pédagogique ou éducatif et l'analyse de sa mise en œuvre. Le dossier sera évalué par un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.
Bloc 3 **Piloter les ressources humaines**	Définir et mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines de l'organisation Exercer le leadership vis-à-vis de l'ensemble des personnels Garantir le respect du droit social au sein de l'organisation	Présentation orale d'une situation professionnelle et de son analyse systémique mettant en jeu la gestion des ressources humaines. La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.

Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation

Intitulé	Compétences génériques attestées	Modalités d'évaluation
Bloc 4 **Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau**	➢ Garantir le fonctionnement interne de l'organisation et assurer sa représentation dans le contexte institutionnel, territorial et politique qui est le sien. ➢ Développer une communication interne et externe sur les valeurs de l'organisation afin de mettre en cohérence ses choix de direction avec la réalité de la structure et de son environnement. ➢ Développer et entretenir des partenariats avec les milieux professionnels, associatifs, socio-éducatifs et culturels afin de garantir l'inscription de l'organisation dans la réalité du tissu économique, social et culturel.	Présentation orale de la cartographie du réseau professionnel et institutionnel de l'organisation dans laquelle travaille le candidat. La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.
Bloc 5 **Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'organisation**	➢ Administrer l'organisation en tenant compte de ses particularités, en sachant apprécier les marges de liberté et en exerçant le pouvoir disciplinaire dans le respect des règlements établis. ➢ Développer une stratégie économique et financière afin de garantir la pérennité de l'organisation. ➢ Traduire la réflexion prospective en termes de gestion économique et financière, sur les investissements mobiliers et immobiliers de l'organisation. ➢ Maintenir l'organisation en conformité avec la règlementation et proposer des adaptations spécifiques en se donnant les moyens d'une veille règlementaire sur le droit du travail.	Argumentation des orientations proposées pour la structure, prenant appui sur les rapports d'activités et rapports financiers. La présentation orale est faite devant un jury composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.

On se réfèrera au référentiel qui décline l'ensemble des compétences travaillées

La certification est acquise lorsque le candidat a validé les 5 blocs de compétences.

Par la formation, la validation du bloc de compétence n° 1 ne peut être demandée qu'après validation des autres blocs de compétences. Ce bloc témoigne de la manière dont le Dirigeant est à même d'appréhender le pilotage global de l'organisation qu'il dirige et de la façon dont il coordonne les compétences construites dans les 4 autres blocs pour mettre en œuvre une stratégie de pilotage globale dans un cadre éthique et porteur de sens.

Deux des 5 blocs de compétences, les blocs 1 et 5, ne peuvent être attestés qu'en situation professionnelle réelle. L'obtention de la certification par la voie de la formation est donc nécessairement liée à la prise de fonction au cours du processus de formation.

« Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

Organisation de la certification

L'évaluation des compétences se réfère à quatre principes essentiels :

- **Un principe réflexif** : La capacité d'analyse est indispensable à la construction des compétences et garantit l'affinement et l'enrichissement de la pratique professionnelle.
- **Un principe éthique** : le management stratégique attendu s'inscrit dans le cadre plus large de la mise en œuvre d'une gouvernance référée à une approche éthique de l'homme et de la responsabilité.
- **Un principe stratégique** : les situations professionnelles du dirigeant sont complexes, il est donc attendu qu'il sache mettre en œuvre un management stratégique appuyé sur une analyse systémique du contexte et de son environnement, qu'il puisse témoigner de sa capacité à impulser et accompagner le changement, qu'il sache rendre compte de son action et mettre en œuvre des procédures d'évaluation.
- **Un principe épistémologique** : les acquis de la formation mobilisent des connaissances situées, datées et qui se réfèrent à des champs théoriques, scientifiques, culturels. Il s'agit de les formaliser et d'en tirer des principes d'action.

Au cours des deux années, **cinq Blocs de Compétences (BC)** font l'objet d'une validation conduisant à la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation » (Certification de niveau 7 enregistrée au Registre National de la Certification Professionnelle arrêté du 27 décembre 2018 - Parution au JO du 4 janvier 2019)

Organisation du Parcours de formation initiale

Par la voie de la Formation, la certification peut être préparée :

- *dans le cadre du parcours de formation initiale organisé sur 2 ans*
- *dans le cadre d'un parcours personnalisé permettant aux personnes de préparer la certification par Blocs successifs*

▪ La formation est organisée, sur deux ans, et permet la construction des compétences répertoriées dans le « référentiel d'activités et de compétences du dirigeant des organisations scolaires éducatives et/ou de formation »

▪Pour permettre la construction des compétences, le parcours prévoit :

- Des temps de présentiels
- Un accompagnement professionnel
- Un travail à distance à partir d'un Environnement numérique de partage

Parcours de Détermination

à la mission de chef d'établissement pour le 1er et le 2nd degrés

1ère phase
du dispositif de formation initiale

Conditions pour suivre cette 1ère phase du dispositif

- Etre inscrit au dispositif par une tutelle diocésaine ou congréganiste.

- Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement scolaire

Parcours de détermination

Présentation du Parcours

■ 1 - La Tutelle inscrit le stagiaire en formation.

■ 2 - L'ECM adresse au stagiaire retenu les informations sur le dispositif, et les modalités de prise en charge.

■ 3 - Le stagiaire entre en année de détermination, constituée de 4 étapes :

- une session inaugurale (2 jours)
- une session longue, en résidentiel (5,5 jours)
- un stage d'observation (5 jours)
- une session de relecture (3 jours)

La session inaugurale et la session longue, en proposant un éclairage progressif sur la mission et le métier de chef d'établissement, aident le stagiaire à construire les fondements de sa détermination.
Un stage dans un établissement différent du sien lui permet d'observer la réalité professionnelle d'un chef d'établissement et de comprendre le fonctionnement global de l'établissement. Les observations sont formalisées dans un écrit de type « écho de stage ».
Enfin, la session de relecture, temps de synthèse, permet de construire un choix éclairé, de préparer l'entretien avec la tutelle et d'envisager les axes possibles et voulus d'une évolution professionnelle.

■ 4- La tutelle a un nouvel entretien avec le stagiaire. Elle reprend avec lui l'étude de ses motivations et l'évolution de celles-ci. En fonction du cheminement du stagiaire et/ou de la réalité des postes à pourvoir dans les établissements de la tutelle, la tutelle et/ou le stagiaire peuvent alors décider :

- La poursuite du processus de formation préparant à la fonction de chef d'établissement. L'inscription en année préalable correspond à l'entrée dans le parcours certifiant préparant au Titre de « Dirigeant dans des organisations éducatives scolaires et/ou de formation ».
- La poursuite du parcours de formation (et de certification) dans le cadre de la formation des cadres intermédiaires (Certification de coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation).
- L'interruption de la formation.

Année de détermination

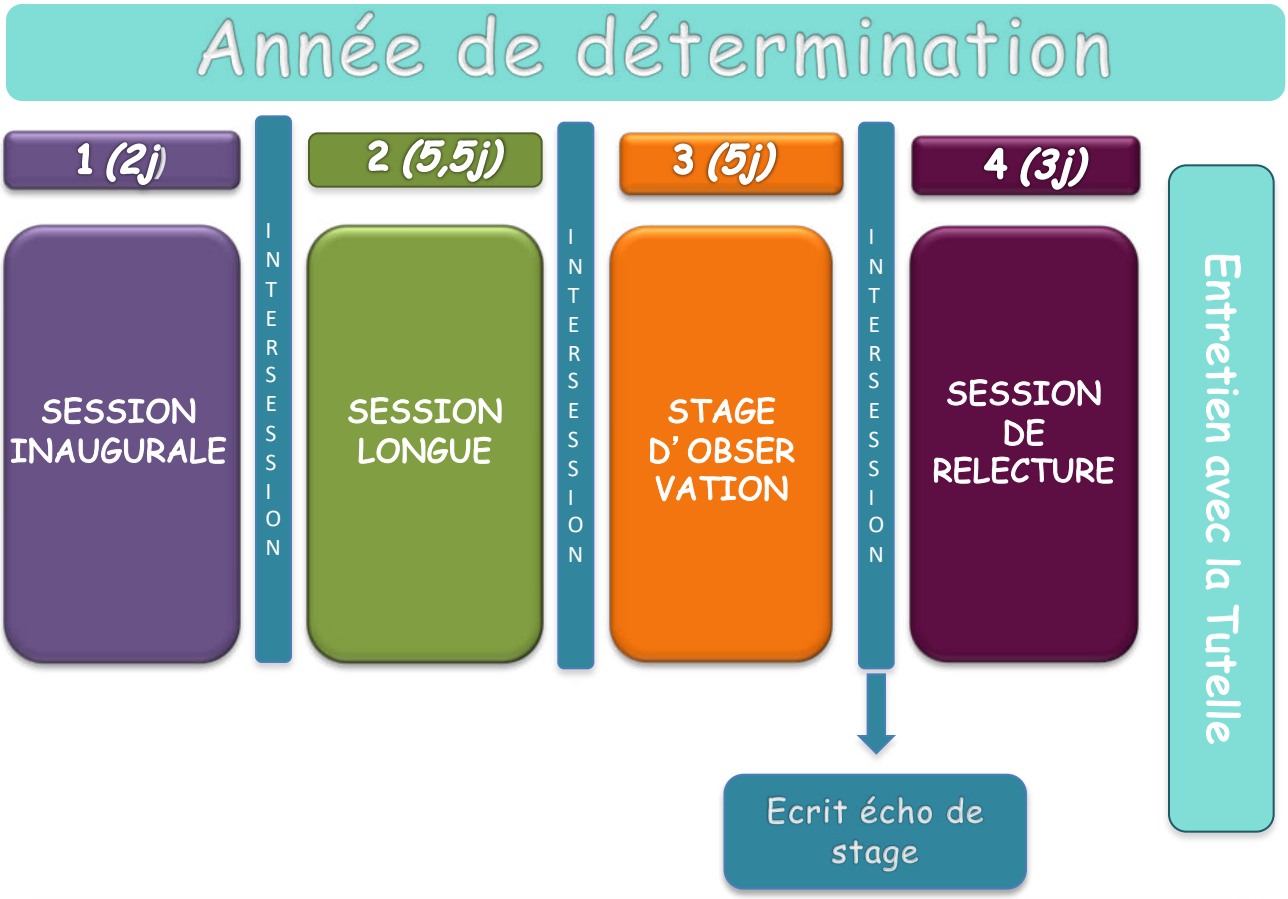

Organisation du parcours

Objectifs et contenus

Session inaugurale : Ouverture du parcours en proposant un éclairage large et une prise de hauteur afin de mieux comprendre les enjeux et les défis à relever pour les chefs d'établissement de l'enseignement catholique

- Comprendre et prendre la mesure du "recevoir Mission".
- S'approprier le projet de l'Enseignement catholique, connaitre son organisation et les textes de référence.
- Construire les repères nécessaires pour comprendre l'articulation mission/métier : appréhender ce à quoi engage l'article 145 du statut : « Avec la responsabilité pastorale que lui confère la lettre de mission, le chef d'établissement a la charge éducative, pédagogique, administrative et matérielle de l'établissement ».

Session longue : Cette session est prévue en résidentiel (hébergement et restauration sur place)

- Comprendre la transversalité de la mission pastorale et la manière dont elle s'exerce dans les charges éducative, pédagogique, administrative et matérielle.
- S'approprier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.
- Approfondir les connaissances nécessaires à la participation de l'Enseignement catholique au service d'éducation de l'Eglise : Bible, Théologie, Droit canon.
- Construire les premiers repères de management éclairé par la Pensée Sociale de l'Eglise.
- Construire quelques repères sur le fonctionnement et l'animation d'une communauté éducative.

Session de relecture : Temps de synthèse et de bilan de l' année de détermination, invitation à chacun(e) à relire le parcours sur 3 axes interdépendants : la mission, le métier, la connaissance de soi.

- Relire son parcours pour se déterminer sur la mission
- Tirer profit des observations du stage et les mutualiser.
- Confronter et stabiliser ses représentations de la mission et du métier.
- Poser les fondements de sa détermination, et être capable de les expliciter.
- Se situer en relation avec la Tutelle.

Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, conférences, d'ateliers de réflexion et production,
- Rencontres, témoignages
- Table ronde, débats
- Travail autour d'études de cas
- Entretiens individuels

Stage d' observation

Ce stage, situé en écho de la session longue, fait partie intégrante de la formation. Sa durée est d'une semaine. Il s'agit de partager le quotidien d'un chef d'établissement, et de rendre compte de ses découvertes et questionnement au travers d'un écrit qui sera exploité lors de la session de relecture.

Objectifs

- Observer et analyser la manière dont un chef d'établissement organise, anime, accueille, rencontre, fait vivre les structures, délègue, prend des décisions, ose, encourage l'innovation, partage et fonctionne en réseau, construit des partenariats…
- Observer et analyser la vie et le fonctionnement de l'établissement, et notamment repérer ce qui est induit par les choix, postures, principes d'action du Chef d'établissement.
- Par rapport à ces observations, questionner sa détermination : En quoi ce que j'ai observé nourrit-il mon projet? En quoi cela vient-il le questionner, voire le remettre en question ?

Durée : 5 jours

Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.

Période : entre la Session longue et la session de relecture.
Possibilité d'adosser le stage à la session longue afin de faciliter le remplacement.

Coût pédagogique 0€
Pas de prise en charge des frais annexes.

Recommandations

En accord avec le chef d' établissement, le stagiaire pourra participer avec lui à certaines réunions (conseil de classe, conseil d' établissement…)
Le stagiaire s' engage à respecter des règles déontologiques de discrétion et de confidentialité.

Ecrit écho de stage

Cet écrit rend compte des observations et de l' analyse qui en découle pour nourrir la démarche de détermination.

Informations pratiques

Sessions	Dates et lieux						
Session Inaugurale	Mercredi 23 et jeudi 24 septembre 2020 ECM - Montrouge						
Sessions Longues	LYON	ANGERS	LILLE	VANNES	NANCY	PARIS	TOULOUSE
	Du 16 au 21 novembre 2020	Du 23 au 28 novembre 2020	Du 23 au 28 novembre 2020	Du 30 novembre au 5 décembre 2020	Du 11 au 16 janvier 2021	Du 25 au 30 janvier 2021	Du 25 au 30 janvier 2021
Stage d'observation	Dates : entre la session longue et la session de relecture Lieu : Choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle						
Session Relecture	GROUPES LYON – LILLE : du 31 mars au 2 avril 2021 GROUPES ANGERS – VANNES — NANCY : du 10 au 12 mai 2021 GROUPES PARIS – TOULOUSE : du 31 mai au 2 juin 2021 ECM - Montrouge						

Durée totale du parcours de formation : 10,5 jours soit 73,5 heures
Coût total de la formation : forfait 735 €

- Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Inscriptions par les tutelles entre février et mai
Un comité de recrutement fait la sélection des dossiers

Accessibilité pédagogique des formations : contacter la responsable administrative Myriam BOUTRUCHE, m-boutruche@enseignement-catholique.fr
Ligne directe : 01 55 48 04 60

Formation préalable
À la prise de fonction

2ème phase
du dispositif de formation initiale

1e année de la certification
« Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

Conditions pour suivre cette 2ème phase du dispositif de formation initiale :

- Suite au processus de détermination, la Tutelle et le stagiaire confirment l'engagement dans la seconde phase du dispositif de formation initiale

- Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement : licence ou équivalent et stage quinquennal

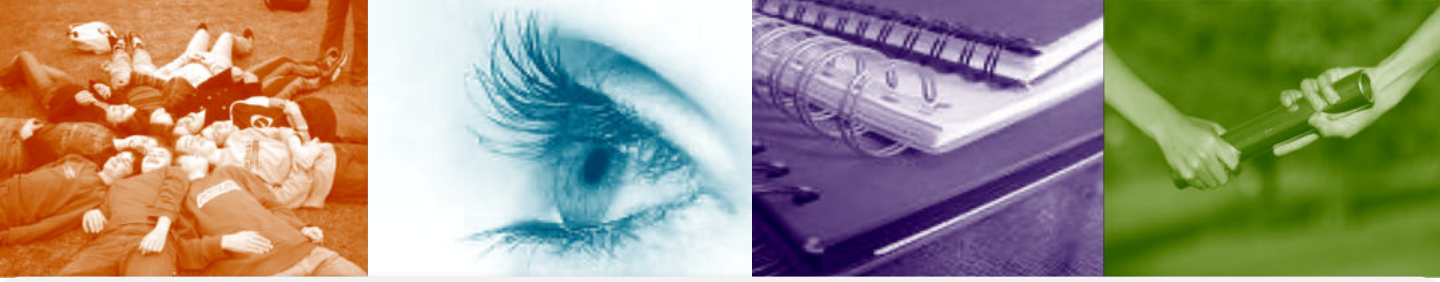

Parcours préalable

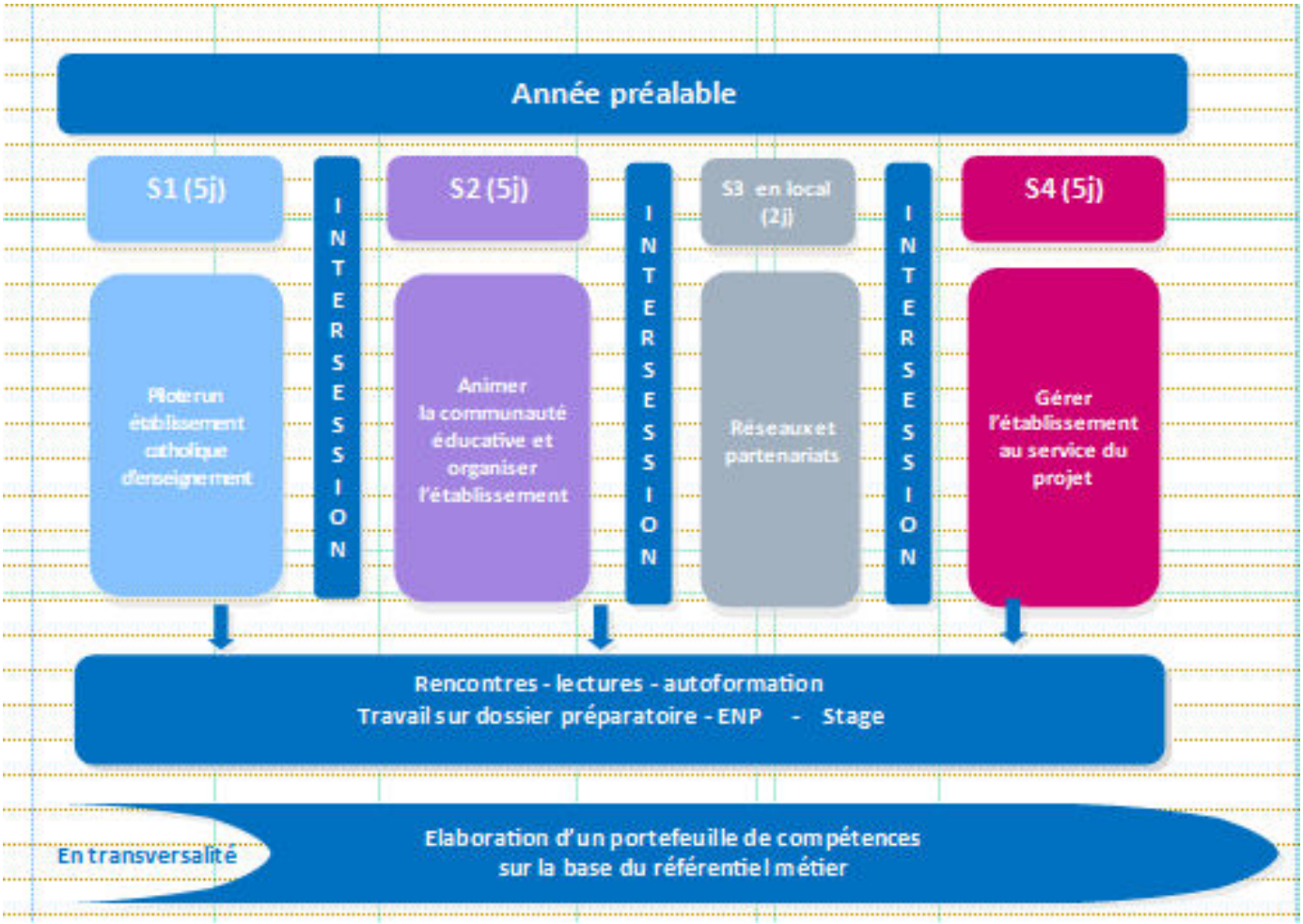

A cette étape du parcours, les blocs de compétences 2 et 4 font l'objet d'une validation conduisant au titre de *""Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation*"

BC2 : Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs
BC4 : Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau

Organisation du parcours

Objectifs, contenus

S1 Piloter un établissement catholique d'enseignement

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets (Blocs 1 et 2)

* assurer un pilotage éducatif et pédagogique dans un contexte de double appartenance : contribution au service public et appartenance au réseau ecclésial, (Bloc 2)
* prendre en compte les enjeux éducatifs et pédagogiques dans l'école d'aujourd'hui vers une éducation inclusive, (Bloc 2)
* développer une culture commune dans l'animation de la communauté éducative, (Bloc 1)
* conduire une analyse diagnostique qui favorise la mobilisation et la responsabilisation de tous les acteurs (Bloc 2)

S2 Animer la communauté éducative et organiser l'établissement (Blocs 2,3,4 et 5)

Le CE premier responsable de la qualité éducative et pédagogique

* adapter son management (Bloc 3)
* conduire et accompagner les changements (Bloc 2)
* organiser l'établissement (Bloc 5)
* organiser l'information et la communication auprès des équipes (Bloc 4)
* veiller à la cohérence des actions et à la cohésion des acteurs (Bloc 3)

S3 Réseaux et partenariats (Bloc 4)

Le CE garant d'un établissement situé en réseaux

* s'inscrire et inscrire l'établissement dans les réseaux internes et externes à l'EC * développer des partenariats pour une plu value éducative et pédagogique des projets de l'établissement en cohérence avec les valeurs de l'EC

S4 Gérer l'établissement au service du projet (Blocs 1,3 et 5)

Le CE garant d'une gestion au service des projets

* porter la question religieuse dans le cadre de la mission qui lui est confiée (Bloc 1)
* adapter son style relationnel et être garant du cadre juridique ((Bloc 3)
* conduire avec les collaborateurs une politique économique au service du projet de l'organisation à visée éducative (Bloc 5)
* prendre en compte la sécurité des biens et des personnes (Bloc 5)

Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)

Stage « ouverture »

Ce stage, à réaliser dans le courant de l'année scolaire, fait partie intégrante de la formation. Sa durée est d'une semaine. Il doit permettre au stagiaire une découverte soit :

- auprès d'un chef d'entreprise, d'un responsable d'organisation associative, territoriale…
- auprès d'un chef d'établissement dans l'espace européen
- auprès d'un chef d'établissement qui a développé un projet innovant

Objectifs

- Observer et analyser le système de pilotage d'un dirigeant (chef d'entreprise, chef d'établissement)
- Observer et analyser le fonctionnement et la vie d'une organisation en lien avec le mode de pilotage et les choix stratégiques du responsable
- Identifier des conditions de réussite pour accompagner le changement et favoriser l'innovation
- Identifier certaines situations professionnelles en lien avec les apports et les ressources de la formation afin de construire des repères pour l'action future
- Identifier la manière dont le Dirigeant se situe et situe l'établissement en réseaux

Durée : 5 jours

Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.

Période : entre la Session 1 et la Session 3.

Coût pédagogique 0€
Pas de prise en charge des frais annexes

Informations pratiques

Session S1
Groupe 1 : du 5 au 9 octobre 2020
Groupe 2 : du 12 au 16 octobre 2020

Session S2
Groupe 1 : du 30 novembre au 4 décembre 2020
Groupe 2 : du 7 au 11 décembre 2020

Session S3
Groupe 1 et Groupe 2 :
entre le 11 et le 22 janvier 2021 selon les territoires

Session S4
Groupe 1 :
du 15 au 29 mars 2021
Groupe 2 :
du 22 au 26 mars 2021

Stage « Ouverture »
Durée : 5 jours
Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.
Période : entre la S1 et la S4

Durée totale du parcours de formation : 17 jours soit 119 heures
Coût total de la formation : 4 165 €

- Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps
- Parcours personnalisés possibles selon positionnement
- Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Inscriptions en juin de chaque année scolaire par la tutelle, suite à l'entretien de détermination
Un comité de recrutement fait la sélection des dossiers

Accessibilité pédagogique des formations : contacter la responsable administrative
Anne RODRIGUEZ a-rodriguez@enseignement-catholique.fr
Ligne directe : 01 55 48 04 62

Formation Post-nomination

3ème phase
du dispositif de formation initiale

2ème année de la certification
« Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

Conditions pour suivre ce parcours :

↳ Être nommé chef d' établissement par une Tutelle et avoir reçu une lettre de mission.

↳ Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement : licence ou équivalent et stage quinquennal

Parcours Post-Nomination

R1 (2j début juillet)

Préparation de la rentrée

1ère année de formation

R2 (3j)		R3 (4j)		R4(4j)		R5 (3j)		R6 (2j)
Identifier les caractéristiques de l'établissement pour situer son pilotage	INTERSESSION	Leadership et pilotage	INTERSESSION	Construire une stratégie de pilotage au service des élèves	INTERSESSION	Piloter le changement dans un cadre éthique et porteur de sens	INTERSESSION	Relire son pilotage

2ème année de formation

R7 (3j)

Inscrire son pilotage dans une vision à moyen terme

A cette étape du parcours, les blocs de compétences 2 et 4 font l'objet d'une validation conduisant au titre de ""*Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation*"

BC3 : Gérer les Ressources Humaines
BC5 : Gérer les fonctions administrative, économique, matérielle et immobilière
BC1 : Piloter l'organisation dans une cadre éthique et porteur de sens

Organisation du parcours

Objectifs, contenus

R1 : Préparation de la rentrée

Le CE établissant les liens de confiance avec la communauté éducative

- Se préparer à prendre un premier poste de direction. (Bloc 1)
- Construire les premières clés de lecture de l' établissement. (Bloc 1)
- Animer la communauté éducative. (Bloc 3)
- Piloter un établissement catholique d'enseignement aujourd'hui (Bloc 1)
- Mesurer les enjeux éducatifs et pédagogiques de la rentrée (Bloc 2)

R2 : Identifier les caractéristiques de l'établissement pour situer son pilotage

Le CE premier responsable de la cohérence de l'action des équipes (Blocs 3 et 5)

- Adapter son management et en organiser les délégations (Bloc 3)
- Identifier les enjeux et outils du pilotage économique (Bloc 5)

R3 : Leadership et pilotage

Le CE premier responsable de l'efficacité des équipes (Blocs 3 et 5)

- Affirmer son leadership par animation des équipes (Bloc 3)
- Connaître la structure juridique de l'établissement, en termes de sécurité et de réglementation (Bloc 5)
- Maîtriser les enjeux et outils du pilotage économique (Bloc 5)

R4 : Construire une stratégie de pilotage au service des élèves

Le CE garant de la qualité éducative et pédagogique (Blocs 1, 2, 3)

- Développer une démarche stratégique pour l'établissement (Bloc 1)
- S'appuyer sur des axes stratégiques : optimisation des moyens, parcours d'orientation, politique de formation (Bloc 2)
- Gérer les relations au sein de l'établissement (Bloc 3)

Organisation du parcours

Objectifs, contenus

R5 : Piloter dans un cadre éthique et porteur de sens

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets (Bloc 1 et 2)

- Identifier les enjeux du pilotage d'un établissement (Bloc 1)
- Identifier la dynamique du climat scolaire et son impact sur un établissement (Bloc 2)
- Mettre en place une gouvernance partagée (Bloc 1)

R6 : Relire une année de pilotage, vers l'écrit du bloc 1

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets (Bloc 1)

- Relire son pilotage avec les outils de l'analyse (Bloc 1)
- Elaborer et pérenniser ses orientations de pilotage (Bloc 1)

R7 : Inscrire son pilotage dans une vision à moyen terme

Le CE garant de la pérennité de la qualité de l'établissement (Bloc 1)

- Prendre des décisions dans un monde complexe (Bloc 1)
- Mesurer les enjeux de la prise de décision (Bloc 1)
- Veiller à situer sa mission pastorale (Bloc 1)

Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Consultations personnalisées
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)

Informations pratiques

Regroupement 1 (2j)
7 et 8 juillet 2020

Regroupement 2 (3j)
18 au 20 novembre 2020

Regroupement 3 (4j)
1er au 4 février 2021

Regroupement 4 (4j)
6 au 9 avril 2021

Regroupement 5 (3j)
26 au 28 mai 2021

Regroupement 6 (2j)
8 au 9 juillet 2021

Regroupement 7(3j)
Septembre 2021

Durée totale du parcours de formation : 21 jours soit 147 heures
Coût total de la formation : 5 145 €

- Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps
- Parcours personnalisés possibles selon positionnement
- Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Inscriptions par la tutelle, suite à la nomination

Accessibilité pédagogique des formations : contacter la responsable administrative
Anne RODRIGUEZ a-rodriguez@enseignement-catholique.fr
Ligne directe : 01 55 48 04 62

Formation des Chefs d'Etablissements nommés sans formation préalable

Préparation à la certification « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation »

Des circonstances ou un contexte spécifique peuvent amener une Tutelle à nommer Chef d'établissement une personne qui n'a pas pu bénéficier de la formation préalable.

Dans ce cas, l'Ecole des Cadres Missionnés accueille ce nouveau chef d'établissement dans un dispositif spécifique de deux années, préparant à la certification de Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation

Conditions pour suivre ce parcours :

- Être nommé chef d' établissement par une Tutelle et avoir reçu une lettre de mission.
- Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un établissement : licence ou équivalent et stage quinquennal

Parcours des Nouveaux Chefs d'Etablissements

R1 (2j début juillet) — Préparation de la rentrée

1ère année de formation

R2 (4j)	R3 (2j)	R4(3j)	R5 (4j)	R6 (3j)
Identifier les caractéristiques de l'établissement pour situer son pilotage	Piloter un établissement catholique d'enseignement: accueil des nommés par le secrétaire général	Piloter et conduire les projets	Enjeux éducatifs et pédagogiques, réseaux et partenariats	Animer la communauté éducative

INTERSESSION

2ème année de formation

R7 (4j)	R8 (3j)	R9(3j)	R10 (2j)
Leadership et pilotage	Développer la dimension stratégique de son pilotage	Piloter dans un cadre éthique et porteur de sens	Inscrire son pilotage dans une vision à moyen terme

INTERSESSION

Titre de *"Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation"*

En première année, font l'objet d'une validation :

BC2 : Piloter les activités et projets pédagogiques et éducatifs

BC4 : Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau

En deuxième année, font l'objet d'une validation :

BC3 :Gérer les Ressources Humaines

BC5 :Gérer les fonctions administrative, économique, matérielle et immobilière

BC1 :Piloter l'organisation dans une cadre éthique et porteur de sens

Organisation du parcours

Objectifs, contenus : Année 1

R1 : Préparation de la rentrée

Le CE établissant les liens de confiance avec la communauté éducative

- Se préparer à prendre un premier poste de direction. (Bloc1)
- Construire les premières clés de lecture de l' établissement. (Bloc1)
- Animer la communauté éducative. (Bloc3)
- Piloter un établissement catholique d'enseignement aujourd'hui (Bloc1)
- Mesurer les enjeux éducatifs et pédagogiques de la rentrée(Bloc2)

R2 : Identifier les caractéristiques de l'établissement pour situer son pilotage

Le CE premier responsable de la cohérence de l'action des équipes (Blocs 3 et 5)

- Elaborer un diagnostic d'établissement (Bloc3)
- Adapter son management et en organisant l'information et la communication auprès des équipes (Bloc3)
- Conduire avec les collaborateurs une politique économique au service du projet de l'organisation à visée éducative, niveau 1 (Bloc5)

R3 : Piloter un établissement catholique d'enseignement : Accueil des nommés par le secrétaire général

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets (Bloc 1)

- Inscrire son pilotage éducatif et pédagogique dans un contexte de double appartenance (Bloc1)
- Porter une mission en tant que laïc au service du projet diocésain (Bloc1)

R4 : Piloter et conduire les projets

Le CE garant d'une dynamique de projets (Blocs 2 et 5)

- Construire avec ses équipes une démarche de projets (Bloc2)
- Organiser l'établissement : Optimiser les moyens horaires, structure juridique des établissements(Bloc5)
- Prendre en compte la sécurité des biens et des personnes (Bloc5)

R5 : Enjeux éducatifs et pédagogiques, réseaux et partenariats

Le CE garant d'un établissement situé en réseaux (Blocs 4 et 2)

- Inscrire l'action de l'établissement dans un territoire et ses dans ses réseaux (Bloc4)
- Contribuer aux instances institutionnelles, professionnelles et territoriales (Bloc4)
- Maîtriser la communication interne et externe (Bloc 4)
- Porter les enjeux éducatifs et pédagogiques à piloter pour aujourd'hui (Bloc2)

R6 : Animer la communauté éducative (Blocs 1 et 3)

Le CE premier responsable de la qualité éducative et pédagogique

- Adapter son management (Bloc3)
- Adapter son style relationnel et en étant garant du cadre juridique (Bloc3)
- Conduire et accompagner les changements(Bloc3)
- Porter la question religieuse dans le cadre de la mission qui lui est confiée (Bloc1)

Organisation du parcours

Objectifs, contenus : Année 2

R7 : Leadership et pilotage

Le CE garant d'une gestion au service des projets (Blocs 5 et 3)

- Construire sa stratégie de pilotage des ressources humaines (Bloc 3)
- Construire avec les collaborateurs une politique économique au service du projet de l'organisation à visée éducative, niveau 2 (Bloc 5)
- Assumer et piloter les enjeux de sécurité des biens et des personnes, (Bloc 5)

R8 : Développer la dimension stratégique de son pilotage

Le CE garant de la qualité éducative et pédagogique (Blocs 1, 2 et 3)

- Développer une démarche stratégique pour l'établissement (Bloc 1)
- S'appuyer sur des axes stratégiques : optimisation des moyens, parcours d'orientation, politique de formation (Bloc 2)
- Gérer les relations au sein de l'établissement (Bloc 3)

R9 : Piloter dans un cadre éthique et porteur de sens

Le CE garant des orientations de l'EC et du sens des projets (Bloc 1)

- Identifier les enjeux du pilotage d'un établissement (Bloc 1)
- Mettre en place une gouvernance partagée (Bloc 1)
- Inscrire son action et ses choix dans une vision prospective (Bloc 1)
- Animer la communauté dans une vision éthique et porteuse de sens (Bloc 1)
- Œuvrer stratégiquement sur la dimension pastorale du projet éducatif (Bloc 1)

R10 : Inscrire son pilotage dans une vision à moyen terme

Le CE garant de la pérennité de la qualité de l'établissement (Bloc 1)

- Prendre des décisions dans un monde complexe (Bloc1)
- Mesurer les enjeux de la prise de décision (Bloc 1)
- Veiller à situer sa mission pastorale (Bloc1)

Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)

Informations pratiques

Regroupement 1 (2j)
7 et 8 juillet 2020

Regroupement 2 (4j)
Du 5 au 8 octobre 2020

Regroupement 3 (2j)
19/20 ou 20/21 octobre 2020

Regroupement 4 (3j)
Du 25 au 27 novembre 2020

Regroupement 5 (4)
Du 11 au 22 janvier 2021

Regroupement 6 (3j)
Du 4 au 6 mai 2021

Regroupement 7 (4j)
Septembre 2021

Regroupement 8 (3j)
Novembre 2021

Regroupement 9 (3j)
Février 2021

Regroupement 10 (2j)
Mai 2021

Durée totale du parcours de formation : 30 jours soit 210 heures
Coût total de la formation : 7 350 €

- Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps
- Parcours personnalisés possibles selon positionnement
- Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Inscriptions par la tutelle, suite à la nomination

Accessibilité pédagogique des formations : contacter la responsable administrative
Anne RODRIGUEZ a-rodriguez@enseignement-catholique.fr
Ligne directe : 01 55 48 04 62